

Vincent Bourrel, Directeur du service économique, CC du Pays de Loiron, 53 (Loiron, 16 000 hab.)



« Le parc d'activité « La Gravelle » offre un potentiel de développement important : il se situe à

proximité d'un péage autoroutier sur l'axe Laval-Rennes, il dispose d'une réserve foncière de 60 hectares (50 ha sont aujourd'hui occupés) et enregistre une implantation industrielle par an, en moyenne.

Nous avons souhaité que son extension soit certifiée ISO 14001 (obtenue en 2009, elle porte sur les espaces publics), à la fois pour en faciliter la commercialisation et pour tenir compte d'attentes spécifiques : le parc, à vocation industrielle, est potentiellement facteur de nuisances et sa surface représente 20 % du territoire

de TPU, n'en retire aucune compensation financière. Riverains et élus devaient donc avoir la garantie d'un aménagement maîtrisant les impacts environnementaux (...).

La certification est une entreprise aussi passionnante que mobilisatrice : c'est un an de travail, à raison d'un ETP et demi. Toutes les intercommunalités, quelles que soient leurs ressources en personnels, peuvent s'y engager. Le niveau de performance à atteindre peut en effet être librement fixé en fonction des capacités de chacun. Pour notre part, nous avons décliné une quarantaine d'actions significatives : réaménager une zone humide, planter un verger, créer un chemin de randonnée traversant le parc, réaliser un inventaire annuel de la faune et de la flore, éditer un livret d'accueil des entreprises mentionnant notamment les coordonnées de fournisseurs employant des personnes en situation d'insertion